

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de BEAUREGARD-VENDON
séance du 15 NOVEMBRE 2021

Nombre de membres : L'an deux mil vingt et un, le quinze novembre à 19 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de Beauregard-Vendon dûment convoqués le quatre novembre et se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Denis GEORGES, Maire.

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Etaient présents : Mesdames Mélanie DOLY, Corinne DOROCIAK, Florence MANIEZ, Marie-Anne NONY, Isabelle ONZON, Pascale PINEAU.
Messieurs Christophe BILLON, Bernard CATHALAN, Monsieur Fabien DUMONT, Jean-Michel GALTIER, Gilles GARDELLE, Denis GEORGES, Antonio OLIVEIRA, David ONZON.

Excusés : Madame Laetitia GAY (a donné procuration à Monsieur Denis GEORGES)

Secrétaire de séance : Madame Corinne DOROCIAK

D20211115-01 Travaux local municipal : Avenant n° 3 au marché – lot 07 SAEC

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal les dépenses suivantes :

Avenant n°3 *: Lot n°07 CHAUFFAGE ELECTRICITE – entreprise SAEC

Cet avenant concerne une plus-value pour un déplacement de l'éclairage extérieur et le rajout d'un circuit prise sur la partie garage.

Soit un marché total pour le lot n° 7 de

	HT	TTC
MARCHE	27 978,86 €	33 574,64 €
AVENANT N°1	562,72 €	675,26 €
AVENANT N°3	439,08 €	526,90 €
	28 980,66 €	34 776,80 €

* (l'avenant n°2 concerne le changement de comptable assignataire)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (contre : 0, abstention : 0, pour : 15),

- **APPROUVE** les dépenses désignées ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la signature des avenants et au mandatement des dépenses.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire
Denis GEORGES



Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le :
Publié ou Notifié le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20211115-D20211115-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2021

Affichage : 17/11/2021

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de BEAUREGARD-VENDON
séance du 15 NOVEMBRE 2021

Nombre de membres : L'an deux mil vingt et un, le quinze novembre à 19 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de Beauregard-Vendon dûment convoqués le quatre novembre et se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Denis GEORGES, Maire.

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Etaient présents : Mesdames Mélanie DOLY, Corinne DOROCIAK, Florence MANIEZ, Marie-Anne NONY, Isabelle ONZON, Pascale PINEAU.

Messieurs Christophe BILLON, Bernard CATHALAN, Monsieur Fabien DUMONT, Jean-Michel GALTIER, Gilles GARDELLE, Denis GEORGES, Antonio OLIVEIRA, David ONZON.

Excusés : Madame Laetitia GAY (a donné procuration à Monsieur Denis GEORGES)

Secrétaire de séance : Madame Corinne DOROCIAK

D20211115-02 **Modification budgétaire BUDGET PRINCIPAL 2021 - PLU**

Monsieur le maire expose aux membres du conseil municipal que les crédits budgétaires sont insuffisants au chapitre 20.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (contre : 0, abstention : 0, pour : 15),

- **DECIDE** des modifications budgétaires désignées ci-dessous :

Augmentation de crédits en investissement

Intitulé des comptes	DEPENSES		RECETTES	
	compte	Montant (€)	compte	Montant (€)
Frais liés à la réalisation de doc. d'urbanisme	202	1 200,00		
Taxe d'aménagement			10226	1 200,00
TOTAUX EGAUX INVESTISSEMENT		1 200,00		1 200,00

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire
Denis GEORGES



Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le :
Publié ou Notifié le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20211115-D20211115-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2021

Affichage : 17/11/2021

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de BEAUREGARD-VENDON
séance du 15 NOVEMBRE 2021

Nombre de membres : L'an deux mil vingt et un, le quinze novembre à 19 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de Beauregard-Vendon dûment convoqués le quatre novembre et se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Denis GEORGES, Maire.

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Etaient présents : Mesdames Mélanie DOLY, Corinne DOROCIAK, Florence MANIEZ, Marie-Anne NONY, Isabelle ONZON, Pascale PINEAU.

Messieurs Christophe BILLON, Bernard CATHALAN, Monsieur Fabien DUMONT, Jean-Michel GALTIER, Gilles GARDELLE, Denis GEORGES, Antonio OLIVEIRA, David ONZON.

Excusés : Madame Laetitia GAY (a donné procuration à Monsieur Denis GEORGES)

Secrétaire de séance : Madame Corinne DOROCIAK

D20211115-03 Convention pour le contrôle des poteaux d'incendie

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que le contrôle des poteaux d'incendie a été confié à la société SEMERAP par convention avec prise d'effet le 01/01/2017, pour une durée de un an, reconductible de façon expresse 4 fois. La convention deviendra caduque le 31/12/2021.

La SEMERAP propose un projet de convention pour le contrôle des poteaux :

Prestation : contrôle périodique annuel ou tous les 2 ans, numérotage, réparation (sur devis accepté) des poteaux (ou bouche) incendie

Coût : 30,00 € HT par poteau (ou bouche) à contrôler, actualisable

Cette convention est signée pour 5 ans.

Le **Conseil Municipal**, après avoir délibéré, à l'unanimité (contre : 0, abstention : 0, pour : 15),

- **DECIDE** de confier à la SEMERAP le contrôle des poteaux d'incendie avec un contrôle tous les 2 ans
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention pour le contrôle des poteaux d'incendie avec la SEMERAP qui prendra effet le 01/01/2022, pour une durée de 5 ans.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire
Denis GEORGES



Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le :
Publié ou Notifié
le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216300350-20211115-D20211115-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2021

Affichage : 17/11/2021